



Accident de voiture non responsable Doutes sur stupéfiants

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **22:56**

Bonjour

J ai eu un accident non responsable corporel le 17 février 2019 avec traumatisme crânien. L auteur a effectué des dépassements dangereux et un delit de fuite. Apres ma plainte et 2 témoins et audition de l auteur presume le procureur a decider de poursuivre l auteur au Tgi. J ai eu un avis de proces a victimes pour 02 2020.

J ai un doute cependant, la veille j ai fume un joint en soiree. J ai eu un bon contact avec l enqueteur et a aucun moment il ne m a parle de stupéfiant si je consommait ou autre. Ni lors de mon audition ni lors de aucun contact jusqu a la remise de l avis de proces a victime. Du coup est il possible qu il ne m ai rien dit tout au long de la procédure ? Ou je peux avoir une surprise a un moment ou un autre avec une trace de cannabis ?

Merci pour vos réponses

Par **ravenhs**, le **09/06/2019** à **23:00**

Bonsoir,

Avez vous été soumis à un dépistage ?

Cordialement

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **23:13**

Bonjour

J ai ete percute puis transporte a l hopital. Oui dans mes vagues souvenirs un prélèvement au doigt main gauche a ete fait par un docteur aux urgences de l hopital. J ai ete ensuite hélicoptéré a la pitié salpetriere pour le traumatisme cranien

De plus j ai obtenu mon dossier médical avec les résultats labo. Accident a 13h30 prélèvement a 17h30 dans le rapport je ne vois pas de rapport avec le cannabis par contre il y a une partie Toxique avec le taux alcoolémie il est négatif

Lors de ma plainte et audition par l enquêteur il n aurait pas du m informé d une quelconque trace de Thc ou a minima me poser la question si j étais sous emprise de stupéfiant ?

Merci beaucoup

Par **ravenhs**, le **09/06/2019** à **23:22**

Re,

Si pas de dépistage avec résultat positif, vous ne risquez aucune mauvaise surprise.

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **23:39**

Re

Merci pour votre réponse

Et si il y avait eu un despistage positif (j ai perdu connaissance je n ai que peu de souvenirs) on m aurait forcément interrogé la dessus ?

Merci

Par **BrunoDeprais**, le **10/06/2019** à **10:45**

Bonjour

J'imagine que si vous aviez été dépisté positif aux stup, vous auriez déjà été auditionné à ce sujet.

Le prélèvement à la main gauche était probablement pour tester votre taux sanguin d'oxygène.